

RCS : LA ROCHELLE

Code greffe : 1704

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHELLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 01167

Numéro SIREN : 817 445 638

Nom ou dénomination : A Nous Deux

Ce dépôt a été enregistré le 11/08/2022 sous le numéro de dépôt 7066

A NOUS DEUX

Société par Actions Simplifiée au capital de 5.000 euros
Siège social : 9 rue des Templiers Appartement B201
17000 LA ROCHELLE
RCS : LA ROCHELLE 817 445 638

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS **LE 31 DECEMBRE 2021**

I - Extrait du texte du projet des résolutions proposées à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2022

.../...

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale sur proposition du Président, décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit un bénéfice d'un montant de 2.132 euros, de la manière suivante :

- au compte « autres réserves » pour 3.211 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale déclare qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

.../...

II - Extrait du procès-verbal l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2021

.../...

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale sur proposition du Président, décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit un bénéfice d'un montant de 2.132 euros, de la manière suivante :

- au compte « autres réserves » pour 3.211 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale déclare qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

MISE AUX VOIX, CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président

Pour extrait certifié conforme
Le Président


2033A - Bilan simplifié

pour copie conforme

1

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS A NOUS DEUX				Néant ☐	
Adresse de l'entreprise 9 rue des templiers 17000 LA ROCHELLE					
Numéro SIRET* 8 1 7 4 4 5 6 3 8 0 0 0 1 5					
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12				Durée de l'exercice précédent* 12	
				Exercice N clos le 31/12/2021	
ACTIF					
				Brut 1	Amortissements-Provisions 2
				Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010	012	
		Autres*	014	016	899
	Immobilisations corporelles*		028	030	
	Immobilisations financières* (1)		040	042	15 000
	Total I (5)		044	048	15 000
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052	
		Marchandises *	060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070	
		Autres* (3)	072	074	548
	Valeurs mobilières de placement		080	082	2 633
	Disponibilités		084	086	1 624
	Charges constatées d'avance *		092	094	
	Total II		096	098	13 839
	Total général (I + II)		110	112	28 839
PASSIF					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120		5 000
	Écarts de réévaluation		124		
	Réserve légale		126		500
	Réserves réglementées*		130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)		131		12 849
	Report à nouveau		134		
	Résultat de l'exercice		136		3 211
	Provisions réglementées		140		
Total I		142		21 561	
Provisions pour risques et charges		Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166		1 800
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)		169	5 477	5 477
	Produits constatés d'avance		174		
Total III		176		7 277	
Total général (I + II + III)				180	28 839
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Cegid Group

2023-B - Compte de résultat simplifié de l'exercice (en liste)

2 COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) DGFIP N° 2033-B 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SAS A NOUS DEUX		Exercice N clos le 31/12/2021		Néant ☐	
A - RÉSULTAT COMPTABLE							
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export	209	210		
			et livraisons	215	214		
	Production vendue	biens	intracommunautaires	217	218	1 010	
		services*					
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires)			222		
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production			224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	1 010	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stocks (marchandises)*				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*				240		
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	1 609	
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE)	243	244		
	Rémunérations du personnel*				250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252		
	Dotations aux amortissements*				254	220	
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	259		262	1	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
	Total des charges d'exploitation (II)				264	1 830	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	(820)	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers		(III)	280	8 172		
	Produits exceptionnels		(IV)	290			
	Charges financières		(V)	294	4 141		
	Charges exceptionnelles	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300		
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
	Impôts sur les bénéfices*		(VII)	306			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	3 211	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	3 211	314	
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles*			322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324			
	Divers* dont intérêts excédentaires des epies-cis d'associés	247		330	12 486		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Entreprises nouvelles (44. series)	986	ZFU (44. acties A)	987		342	
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. series A)	989				
ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quinquedecies)	138				
Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	991	Investissements outre-mer	344				
ZFANG (44. quaterdecies)	345	Zone de développement prioritaire (44. septedecies)	993				
Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44. sexedecies)	992						
Deductions	Créance due au report en arrière du déficit	346	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647	350	12 021	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648			
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990			
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649			
			Deduct* exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	641			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					352	3 676	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :			356			
	Déficits antérieurs reportables : 12 216	dont imputés sur le résultat :			360	3 676	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					370		372

Cegid Group

COMPTES ANNUELS

DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

Annexe



5

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A NOUS DEUX

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 28 839 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 3 211 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 02/05/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 Novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	899			899
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	15 000			15 000
Total	15 899			15 899
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	678	221		899
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total	678	221		899
ACTIF NET				15 000

49

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 548 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	548	548	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	548	548	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 000,00 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

HD

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 7 278 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 800	1 800		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	5 478	5 478		
Produits constatés d'avance				
Total	7 278	7 278		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	5 478			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	1 800
Total	1 800

HD

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	1 010		1 010
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	1 010		1 010

FD